

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **16 (1871)**

Heft (2): **Supplément au No 2 de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT DE M. LE GÉNÉRAL HERZOG

sur la mise de troupes sur pied en juillet et août 1870 (1).

Les complications politiques survenues entre la France et l'Allemagne et qui ont été suivies de la déclaration de guerre faite par la première à la Prusse, le 19 juillet 1870, ont aussi obligé la Suisse à ordonner l'occupation des frontières du pays, car, à l'ouverture de cette lutte de géants entre les deux Etats, personne ne pouvait en prévoir l'issue et, selon toute probabilité, une attitude purement expectative de la part de la Suisse aurait facilement pu conduire à une violation de son territoire et par conséquent aussi à d'autres difficultés.

Se rendant justement compte de cet état de choses, le Conseil fédéral suisse n'hésita pas un instant à prendre des mesures, et déjà le 15 juillet il invitait les Cantons à compléter leurs cadres et leur matériel de guerre et à tenir leurs chevaux en disponibilité. Ces ordres étaient à peine expédiés que l'on mettait sur pied, par télégraphe, l'élite de 5 divisions de l'armée, savoir les divisions I, II, VI, VII et IX, qui furent envoyées aux frontières nord et nord-ouest de la Suisse. La ville de Bâle et le pont du Rhin parurent principalement menacés; c'est pourquoi toutes les troupes disponibles du dit lieu furent placées immédiatement sous le commandement de M. le colonel Mérian, jusqu'à l'arrivée de M. le colonel divisionnaire de la 1^{re} division (2).

Ensuite de la dislocation ordonnée par le Département militaire fédéral, les troupes mises sur pied furent réparties comme suit :

La première division, avec Bâle-Campagne comme quartier-général, occupe les Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne;

La seconde division prend son quartier général à Bienne et se concentre entre Nidau, Soleure et Delémont;

La septième division dont le quartier-général était Frauenfeld, se développe entre Frauenfeld et Brugg, le long du Rhin;

La sixième division, avec quartier-général à Berne, rassemble ses troupes sur la ligne Gross-Alfortern, Faubrunnen et Berthoud pour servir de soutien à la seconde division, pendant que

La neuvième division, comme réserve de l'aile droite, avait dans le

(1) Nous publions ce rapport tel qu'il est donné par la *Feuille fédérale*, malgré sa mauvaise traduction. On nous pardonnera aussi de l'accompagner de quelques observations complémentaires ou même contradictoires en ce qui concerne un ou deux points, spécialement la question de la centralisation de l'instruction de l'infanterie, sur laquelle M. le général Herzog nous semble avoir émis des assertions un peu hasardées. Disons déjà que ces observations n'ôteront d'ailleurs rien aux nombreux mérites, en d'autres points, de cet intéressant document, nouveau témoignage de la loyale et sincère franchise de l'honorable auteur ainsi que de sa vive sollicitude pour tout ce qui touche au bien de l'armée et de la patrie. L'accord sur ces bases essentielles rend d'autant plus légitime la discussion des divergences de vues sur les meilleurs moyens d'atteindre au but désiré — *Réd.*

(2) Il serait assez curieux de savoir ce qui avait pu faire croire à ce danger pour le pont de Bâle, alors que le gros des belligérants se massait à une centaine de lieues de là. — *Réd.*